

## 1. Histoire du peuplement de « l'arrière-pays » du Bas du Fleuve

Le point d'ancrage de l'histoire à mettre en valeur se situe dans les années 1920. Alors que la misère sévit en milieu urbain, les gouvernements décident d'encourager la colonisation des régions périphériques. Les mesures gouvernementales associées à cette stratégie de même que l'exemption du service militaire aux colonisateurs pendant la deuxième Guerre mondiale allaient donner un grand coup aux mouvements de peuplement qui s'était amorcé à partir des années 1800 dans le Bas du fleuve<sup>1</sup>, le long de la frange littorale du Saint-Laurent d'abord, puis dans l'arrière-pays.

Début 1950 l'Union catholique des cultivateurs (UCC) et l'économiste Maurice Lamontagne de l'Université Laval partagent leurs visions du développement de l'industrie agricole.

Mai 1956, mise sur pied du Conseil d'orientation économique du Bas-Saint-Laurent (COEB) qui vise à rassembler les groupements intéressés au progrès économique de la région. L'organisme est financé par les municipalités au *pro rata* de leur population.

Début 1960, la province n'avait fait peu de cas du fait régional. Jusqu'alors, la nature du développement économique préconisé avait toujours intégré les régions périphériques aux régions centrales selon un modèle de dépendance.

1961, le Parlement canadien adopte la Loi de mise en valeur des terres agricoles et d'aménagement des régions rurales (ARDA) visant, entre autres, à relever le niveau de vie des régions rurales.

Ainsi, au moment de la mise en place du **Bureau d'aménagement de l'Est du Québec (BAEQ)**, la région à l'étude<sup>2</sup> est la plus mal-en-point sur le plan économique. Près d'un demi-siècle plus tard, son économie est toujours chancelante, mais l'Est du Québec présente une vitalité et une cohésion sociales particulières, largement reconnues.

### 1.1 Le BAEQ

1963, le COEB fait parvenir au gvt provincial un mémoire de vingt pages lui priant de désigner le Bas-Saint-Laurent comme région-pilote et demande la création d'un bureau d'aménagement. On insiste sur l'importance de mettre sur pied des comités municipaux et régionaux afin d'amener la population à participer à l'aménagement de son territoire. Le gouvernement propose au Conseil d'inclure la Gaspésie dans le territoire-pilote. La proposition est acceptée et le Conseil régional d'expansion économique de la Gaspésie et des Iles-de-la-Madeleine (GREEGIM) est créé. Les deux conseils participent à la formation d'une société privée sans but lucratif ayant comme mandat de préparer un Plan d'aménagement du territoire comprenant les comités provinciaux de Témiscouata, Rivière-du-Loup, Rimouski, Matane, Matapédia, Gaspé-Nord, Gaspé-Sud, Bonaventure et des Iles-de-la-Madeleine. C'est ainsi que naquit, en juillet 1963, le BAEQ, ayant à sa tête dix directeurs provenant des conseils d'orientation régionaux et, à titre consultatif, deux représentants de l'état du Québec de même que les présidents du COEB et du GREEGIM.

En vue de l'élaboration du Plan d'aménagement, il faut recruter des spécialistes et procéder à une enquête-participation. Aussi, le Québec doit installer à Rimouski une conférence administrative alors que chacun des ministères concernés<sup>3</sup> délègue sur place un coordonnateur.

Par ailleurs, en 1969, le gouvernement québécois crée l'**Office de développement de l'Est du Québec**

<sup>1</sup> En Gaspésie, le peuplement s'est effectué un peu plus tôt par la colonisation de la Baie-des-Chaleurs par des Acadiens (à partir de 1755), des Français (à partir de 1764) et des Loyalistes (à partir des années 1770).

<sup>2</sup> L'Est du Québec est une région composite dont l'appellation est issue de l'expérience du BAEQ.

<sup>3</sup> Affaires municipales, Agriculture, Terres et Forêts ; puis, Éducation, Famille, Santé et Travail ; finalement, Industrie, Voirie et Transports, Tourisme.

(ODEQ), qui doit maintenir à Rimouski une équipe chargée de veiller à la bonne exécution des projets prévus à l'entente, en coordonnant, entre autres, l'action des ministères.

## 1.2 Le Plan d'aménagement

De 1963 à 1966, la population du Bas-Saint-Laurent et de la Gaspésie a connu une vaste entreprise de planification socio-économique — incluant une large enquête-participation — devant mener à une série de mesures dans chaque secteur d'activité (pêche, forêt, tourisme, ...). Le Plan de développement a cherché globalement à établir les conditions permettant à la région la plus défavorisée du Québec de rattraper en quinze ans (en 1982) le standard de vie du reste de la province. Il s'est soldé par dix volumes et plus de 1 000 pages.

Ce plan quinquennal (1967-1972), qui a attiré l'attention de plusieurs pays, a constitué *la première tentative véritable de planification dans le Québec*. Néanmoins, il a déçu la population par son langage technique et abstrait et par son contenu que les gens de la région connaissait déjà. De plus, la mise à exécution des recommandations du Plan a été longue à se mettre en branle. Les sceptiques étaient nombreux, d'autant plus que, selon plusieurs, les experts avaient passé sous silence la cause première de l'anémie économique régionale : la concentration de la production dans le système capitaliste canadien.

Les travaux du BAEQ ont été réalisés en dehors des ministères. Le dépôt du Plan a alors nécessité que des ministères habitués à travailler chacun de leur côté se regroupent pour analyser les recommandations et pour établir une liste de projets à réaliser dans les différents secteurs de l'économie. Avec le Plan, *pour la première fois, l'idée d'opérer un véritable déclouisonnement dans l'administration québécoise était articulée*. Toutefois, l'histoire relate que cette ambition n'allait pas se concrétiser.

### Le but du Plan d'aménagement —

Le but annoncé du Plan d'aménagement était de construire un monde meilleur et d'améliorer le sort de la population de l'Est du Québec en créant des conditions de vie pour 325 000 personnes qui soient comparables à l'ensemble de la province. Cette volonté impliquait de majorer le revenu régional *per capita* de 712 \$ (1961) à 1 845 \$ (1981) pour faire passer l'écart entre ce revenu et celui du Québec de 671 \$ (1961) à 210 \$ (1981). Pour y arriver, il fallait augmenter l'emploi de 2 % par an, c'est-à-dire créer 28 000 emplois d'ici 1982. Considérant que les secteurs traditionnels de l'économie régionale (agriculture, forêt, pêche) n'engageraient plus que 15 % de la main-d'œuvre en 1982 — comparativement à 35 % en 1961 —, il faudrait miser sur deux industries relativement jeunes dans la région : le tourisme et l'industrie manufacturière, de même que sur des activités tertiaires comme l'éducation, la santé, les loisirs.

### Les objectifs du Plan —

Les visées du Plan d'aménagement de l'Est du Québec se déclinaient en six objectifs. Ils sont présentés ici avec le détail des moyens projetés.

- Moderniser des secteurs traditionnels — réorganisation de l'unité de production ; refonte en de grandes unités ou élimination des unités marginales ; professionnalisation des travailleurs.
- Mettre en valeur des secteurs économiques dynamiques — consolidation des entreprises de transformation du bois, du lait et du poisson ; implantation de nouvelles entreprises qui ne sont pas fondées sur les richesses locales ; reconnaissance des centres urbains de Matane, Mont-Joli, Rimouski et Rivière-du-Loup en tant que zones industrielles ; primes à l'établissement des entreprises dans les parcs industriels de ces secteurs ; amélioration des équipements ; développement de l'artisanat. En regard du tourisme : investissement de 22 M\$ ; augmentation du nombre de touristes de 225 000 à un million annuellement, pour des dépenses passant de 13 M\$ à 100 M\$ ; établissement d'un réseau d'étapes et d'attrait touristiques dont les pôles principaux seraient Percé, Carleton, Mont-St-Pierre et Chandler ; aménagement du parc national de Forillon, du parc de la Gaspésie et du parc du Bic ; ensemencement de certaines rivières à saumon.

- Revaloriser la main-d'œuvre — reclassement d'environ 20 000 travailleurs s'inscrivant à l'intérieur d'une politique générale de la main-d'œuvre qui encourage la qualification et l'acquisition d'une mobilité occupationnelle et géographique (avec l'objectif caché d'exporter une main-d'œuvre qualifiée dans les centres urbains).
- Instaurer un cadre institutionnel — décentralisation des pouvoirs gouvernementaux incluant des responsabilités accrues aux fonctionnaires régionaux et aux gouvernements municipaux ; regroupements des unités locales (213 municipalités en 25 corporations dans un **Conseil municipal régional** qui repose sur des **comités locaux**) ; instauration d'une réforme dans la manière de prendre des décisions en associant la population aux prises de décision à l'intérieur du **Conseil régional de développement de l'Est du Québec (CRDEQ)** incluant des représentants des quatre sous-régions (Grand-Portage, Métis, Gaspésie, Îles-de-la-Madeleine).
- Encourager la participation citoyenne<sup>4</sup> — manifestations concrètes de la conscience régionale dans les localités, les regroupements et même au sein des individus ; mobilisation de 5 000 personnes dans la phase de préparation du Plan.
- Structurer rationnellement l'espace régional — planification de l'urbanisation, définition de pôles urbains de type régional et sous-régional, élaboration de nouveaux découpages administratifs ; subventions accordées aux centres urbains et aux centres de services désignés, fermeture de paroisses marginales, primes de déménagement, programme d'aide aux logements incluant la construction de HLM ; changement de milieu pour environ 6 500 familles durant le premier Plan ; amélioration du transport incluant la construction de routes, la mise en place d'un système de transport intégré, l'amélioration du service de traversier desservant les Îles-de-la-Madeleine et de l'aéroport de Mont-Joli.

#### **Les ressources financières et humaines —**

En mai 1968, à la veille des élections fédérales, Daniel Johnson (Premier ministre du Québec) et Maurice Sauvé (Ministre des forêts et du Développement rural du Canada) signent une entente de coopération qui prévoit qu'une somme de 258 M\$ serait dépensée dans la région-pilote au cours des cinq prochaines années. En septembre 1971, l'entente est révisée et prolongée jusqu'au 31 mai 1976. La part du gouvernement fédéral à l'exécution du Plan est alors portée à 297 730 000 \$ et celle du provincial à 113 588 000 \$. De ces 411 M\$, il apparaît que seulement 30 M\$ de plus constituait de l'argent neuf alors que le reste correspondait au budget régulier des ministères concernés.

Par ailleurs, le Plan d'aménagement de l'Est du Québec aura nécessité l'embauche de plus de 200 employés aux périodes de pointe de l'été 1964 et 1965 et la présence de 6 000 bénévoles sur tout le territoire. Parmi cette équipe, on retrouvait une centaine de spécialistes — des sociologues et des économistes surtout — qui ont notamment occupé des fonctions d'animateur social, d'agent de relocalisation («les Relo») et d'expert. L'autorité suprême de l'équipe était formée de quatre hommes, tous fraîchement diplômés de l'Université Laval. C'est à Guy Coulombe (27 ans) que s'est vue confier la direction de ce groupe de chercheurs, le plus important en nombre jamais réunis à ce jour au Québec. Cet aménagiste en chef était sociologue. Son adjoint, François Poulin, était un économiste de 31 ans. Jean-Claude Lemieux, économiste également avait 32 ans, tandis que le plus vieux du groupe, Guy Lemieux, était ingénieur forestier et écologiste ; il avait 37 ans. Outre ces membres de direction, l'équipe de tête du BAEQ comptait entre autres sur les services de Marcel Pelletier, économiste, Louis Savard, sociologue, Michel Côté, sociologue. Ensemble, ils devaient planifier le développement d'un sixième du territoire habité du Québec.

#### **L'animation et l'enquête-participation —**

Les animateurs sociaux du BAEQ étaient au nombre de quinze. Ils avaient pour tâche d'expliquer aux gens comment s'y prendre pour contribuer à l'aménagement du territoire. Ainsi, pour faire entrer la population dans le coup, on a formé 140 comités locaux. Les membres de ces comités étaient invités à dresser un inventaire des

<sup>4</sup> Le Plan définit la participation comme étant le processus par lequel les citoyens sont associés à la définition des normes qui président au partage des biens sociaux.

ressources de leur milieu et à mettre au point un plan local d'aménagement. Les renseignements donnés par la population sur leurs ressources et leurs besoins devaient compléter la recherche des spécialistes. Mais, l'opération d'animation permettait également de rendre les gens conscients de leur situation économique et sociale et de leur aptitude à participer eux-mêmes à l'élaboration d'une politique plutôt que de se soumettre passivement à des décisions prises en haut de l'échelle. Dans les faits, l'opération d'animation a quelque peu été escamotée, les spécialistes craignant que leurs thèses ne soient contredites par les résultats de l'enquête-participation.

### **L'éventail des hypothèses d'action —**

#### Agriculture :

réduction de 39 à 5 beurreries ;

regroupement de 854 cultivateurs en 37 **Groupes d'études en rentabilité agricole (GÉRA)** qui gèrent leurs fermes avec l'aide de 23 équipes du ministère (incitation à l'agrandissement de ces fermes) ;

création de 26 **fermes-normes** qui fournissent des données sur le coût de fonctionnement des fermes ;

réalisation d'études sur la rentabilité de l'élevage du mouton, des bovins, du vison et de certaines cultures.

#### Terres et Forêts :

division de la région en huit zones ;

création de forêts domaniales en rachetant des seigneuries et en reprenant des concessions ;

réalisation des plans d'aménagement des forêts privées pour faciliter la mise en marché du bois;

création de trois nouvelles usines de transformation du bois dans le Témiscouata et soutien à la relance d'une quatrième ;

aménagement d'un Centre de conservation de la forêt, de formation et de recherches appliquées dans le Kamouraska ;

expérimentation de **fermes forestières** qui devraient conduire à la création de villages vivant de l'exploitation de la forêt ;

recherche sur l'utilisation de certaines espèces ;

reboisement et restauration forestière.

#### Affaires municipales :

planification du concept de **Centre de services** pour 15 à 20 des 227 municipalités ;

zone de Rivière-du-Loup — 14 municipalités ont formé une commission d'urbanisme afin de créer un parc industriel unique ;

zone de Rimouski — une commission d'urbanisme étudie le problème des loisirs ;

réalisation d'une enquête sur l'habitation urbaine par le ministère et avec l'aide des contestataires du Cégep de Rimouski ;

planification, avec d'autres ministères, de l'implantation de zones touristiques et de la fermeture de certains villages.

#### Tourisme :

étude des plans directeurs d'aménagement de trois zones touristiques : Percé, Mont-St-Pierre et Carleton ;

aménagement de campings dans ces trois secteurs et à Trois-Pistoles ;  
réaménagement de centres de pisciculture du saumon, ensemencement de certaines rivières, construction de passes migratoires ;  
aménagement du Parc de Forillon avec le gouvernement fédéral.

Développement social :

sous la supervision de l'ODEQ, formation de dix équipes de travail (ministères de l'Éducation, de la Santé, de la Famille et du Travail) pour veiller sur la population relocalisée des villages marginaux.

Richesses naturelles :

ouverture d'une route pour l'exploration minière dans les monts Mc Gerrigle.

Pêcheries :

équipement de pêche aux Iles-de-la-Madeleine ;  
réalisation d'une enquête sur la pêche en Gaspésie en vue de l'élaboration d'une politique spécifique.

Voirie :

construction d'une nouvelle route à Percé.

Malgré ce plan de travail, des lacunes à l'entente signée en 1968 étaient signalées : le secteur minier a été négligé ; aucun moyen pour industrialiser la région n'a été proposé ; la route de ceinture de la Gaspésie n'a pas été comprise dans les projets de route ; l'aménagement du transport (aide au camionnage, communications aériennes, traversiers) n'a pas été incorporé au Plan.

### 1.3 Les opérations de relocalisation

Dans le dessein de rapprocher les populations du marché du travail, une des premières réalisations issues du Plan du BAEQ a été la relocalisation, en 1969, de dix paroisses jugées marginales<sup>5</sup>. La marginalité d'un village était déterminée selon le critère biophysique (climat, sol), la classification économique agricole (capitalisation, revenu brut d'exploitation, superficie cultivée) et la classification socio-économique (revenu des ménages, rendement de l'agriculture, index du niveau de vie, taux de chômage). Pour déterminer une première classification des villages jugés marginaux, le BAEQ a fait appel au **Comité interministériel des paroisses marginales** composé de représentants des divers ministères concernés et d'un intrus (!), Monsieur Gilles Roy, qui avait été invité à siéger sur le Comité afin de proposer des façons de disposer des biens de l'Église dans les paroisses à fermer ; il allait plus tard diriger la destinée de l'Opération Dignité III. En travaillant avec l'ambition d'améliorer le sort de ces paroissiens, le Comité a identifié 49 villages marginaux, en quatre niveaux de marginalité ; quatre localités furent désignées comme expérience-pilote de fermeture. Il s'agissait de Sainte-Paule, Esprit-Saint, St-Octave-de-l'avenir et St-Jean de Brébeuf. Mais, le BAEQ a évacué les conclusions du Comité interministériel et a fermé dix colonies<sup>6</sup>. Fait notable, les paroisses de Sainte-Paule et d'Esprit-Saint ne faisaient pas partie des villages touchés par cette première opération. Un an plus tard, le rapport MÉTRA s'est inspiré de la classification du Comité interministériel et est arrivé à la conclusion que 96 colonies étaient à fermer, dont 81 paroisses et quinze territoires non organisés, pour une migration proposée de 64 400 personnes.

Entre 1970 et 1972, l'opération de fermeture expérimentale bat son plein. Environ 400 familles se sont installées

---

<sup>5</sup> Selon le BAEQ, l'état des ressources d'une paroisse jugée marginale n'indique aucune possibilité pour la population de satisfaire ses aspirations par rapport à des critères considérés comme normaux dans une société moderne.

<sup>6</sup> St-Thomas de Cherbourg, St-Paulin Dalibaire, Rang IV — Les Méchins, St-Octave de l'Avenir, Sacré-Cœur des Landes, Ste-Bernadette de Pelligrin, St-Charles Garnier de Pabos, St-Edmond de Pabos, St-Gabriel de Rameau, St-Jean de Brébeuf.

dans des régions désignées par le programme où des structures d'accueil avaient été prévues ; les chômeurs et les assistés sociaux n'ont d'autre choix que d'occuper les HLM.

Les critiques que cette opération a suscitées<sup>7</sup>, autant chez les relocalisés que dans la population de l'Est du Québec en général, aura fait naître les Opérations Dignité. Elles auront également abouti à la modification du second programme qui visait la relocalisation de 28 municipalités identifiées elles aussi comme marginales. Ainsi, au lieu de mettre l'accent sur les déménagements et les fermetures, l'Arrêté en Conseil 2874-72 de 1972, parle d'un programme d'aide à la migration volontaire dans des centres désignés<sup>8</sup>. La Firme St-Pierre et associés fut demandée pour faire le choix de ces centres désignés. Mais les pressions des O. D. forcent l'annulation de cet Arrêté en Conseil. Indépendamment de ces mesures, trois autres villages fermeront par la force des choses, dont Saint-Nil.

Cédant à l'opposition populaire, le gouvernement met un terme au programme de relocalisation en 1974 et tente d'articuler un programme d'aménagement du potentiel agro-forestier du territoire. Ce dernier permettra l'identification de treize unités d'aménagement avec, en principe, la création d'un **Organisme de Gestion en Commun (OGC)** par unité. Quatre **groupements forestiers** et neuf **Sociétés d'exploitation des ressources (SER)** verront ainsi le jour.

#### 1.4 La naissance du mouvement populaire de l'Est

C'est en septembre 1970, à Sainte-Paule, que débutait la première Opération Dignité, alors que les citoyens décidaient de s'unir pour protester et exercer des pressions sur les gouvernements. Un an plus tard, étaient lancées les Opérations Dignité II (Esprit-Saint) et III (Les Méchins). Ainsi, la **meilleure critique à l'intervention de l'État a été fournie par l'émergence d'un vaste mouvement populaire**. Là où il n'y a pas eu de BAEQ, il n'y a pas eu d'O.D. ! Pour sauver l'arrière-pays de l'Est du Québec, il a fallu inventer les Opérations Dignité. Pour plusieurs, la région constituait l'arrière-pays du Québec et les O.D., ont été les chiens de garde du territoire. La **prise de conscience progressive des citoyens** a d'ailleurs constitué la retombée la plus bénéfique du BAEQ.

L'expression est sortie de la masse et exprimait l'état d'esprit d'une population qui entendait ne pas se laisser aliéner : « *cessons de rêver et d'attendre le Messie, mais surtout prenons-nous en main et concrétisons nos espoirs ...* » Le sentiment de dignité a surgi d'un sens des responsabilités accru et d'une volonté de défendre ses propres intérêts. Ce qu'a inscrit ce mouvement populaire dans l'espace et dans les rapports sociaux, ce sont des points de résistance et de révolte aux formes d'exploitation et de marginalisation que génère le système capitaliste. À ce titre, il est un exemple pour toutes les régions du Québec.

Le mouvement populaire de l'Est a d'abord été un mouvement d'autodéfense, de lutte économique. Puis, il est devenu une lutte politique attaquant la logique politique. Les stratégies de fermeture de paroisses jugées marginales et la relocalisation de la population dans des HLM sont soldées par un demi-échec sur le plan de l'intégration sociale et de l'emploi ; les luttes entreprises ont finalement entraîné une remise en question et un abandon de politiques jugées jusque-là réalistes et nécessaires. Ces luttes ont illustré que les citoyens peuvent être les sujets du changement plutôt que les objets.

Lutter contre la fermeture des villages impliquait de trouver des solutions au manque d'emploi de plus en plus chronique dans la région. Ainsi, ce mouvement populaire de l'arrière-pays embrassait des enjeux concernant principalement la forêt (et son utilisation rationnelle) et l'agriculture. À moyen terme, le mouvement visait la revalorisation de la population, alors que les objectifs à court terme étaient de pallier au chômage en donnant des emplois forestiers ; de développer d'autres secteurs agricoles ; de simplifier les démarches et les structures administratives.

#### La composition du mouvement —

La fermeture des paroisses jugées marginales, telles que prévue au Plan, a constitué l'aspect coercitif et même

<sup>7</sup> On parlait alors du Bureau de Déménagement de l'Est du Québec !

<sup>8</sup> C'est le rapport Saint-Pierre qui a identifié les centres désignés pour accueillir les relocalisés.

répressif d'une politique régionale qui se présentait comme une volonté de structuration régionale et de rattrapage. Désabusés face à l'homme et à la partisanerie politiques mais, parallèlement, nantis d'une certaine éducation sociale par le biais des mouvements coopératifs et aussi de l'animation organisée par le BAEQ, les gens du territoire pouvaient se lancer dans la structuration d'une solidarité pour le développement de la région. Ainsi, après la fermeture des premières paroisses, un mouvement d'opposition (appelé par certains le syndicalisme des pauvres) prenait forme : les Opérations Dignité I (32 paroisses), II (27 paroisses), III (6 paroisses) identifiées chacune à une portion du Bas du Fleuve et regroupant plus de 65 paroisses.

La rupture que le mouvement a inscrit par rapport à l'intervention de l'État s'expliquait par les dirigeants et la base mobilisée de même que par les intérêts défendus. Le mouvement de l'Est a été, notamment, un mouvement d'élites traditionnelles qui ont assumé un rôle contestataire. Le député fédéral Pierre de Bané<sup>9</sup> a joué un rôle important dans la naissance et le développement des O.D. En effet, le secrétaire officiel de Pierre Elliot Trudeau, candidat de la région aux dernières élections fédérales, est devenu un des promoteurs du mouvement ; il avait acquis la confiance des dirigeants régionaux pour qui c'était la première fois qu'un politicien supportait les initiatives de la population. Son action a contribué à l'éducation politique de la population en même temps qu'elle a créé de la consternation et de l'hostilité de la part de plusieurs autres politiciens. Culturellement, la population prônait le Sauveur qui viendra arranger les affaires. Les O.D. constituaient un nouveau Messie ; c'est peut-être significatif que les trois premiers présidents étaient des curés — Charles Banville, Jean-Marc Gendron et Gilles Roy — dont la motivation était de *travailler avec les leaders de la base et de les former*. En novembre 1970, 17 curés du comté de Matapédia signaient un Manifeste qu'ils ont rendu public dans la foulée des événements d'Octobre. La crédibilité de ces dirigeants compte sans doute pour beaucoup dans l'importance de la mobilisation populaire : 3 000 ruraux présents à l'assemblée d'O.D., à Sainte-Paule, en septembre 1970 ; expansion des O.D. dans le Bas-Saint-Laurent et ailleurs en Gaspésie ; reconnaissance du leadership des O.D. par d'autres organismes régionaux. Le rôle de ces dirigeants, leur crédibilité et leurs initiatives ont servi de catalyseurs à un mouvement qui, en fait, recevait sa force et son sens de sa base. Pour les petits agriculteurs et les propriétaires de boisée, la défense de leur dignité passait par la conservation de leur arrière-pays et leur colère était la réplique à l'agression que constituait la politique de relocalisation.

### **Le travail des O.D. —**

Dès le début du mouvement, ce fût l'étape de la puissance et de la représentativité : les manifestations massives, la négociation directe avec le gouvernement, le pouvoir multiplicateur des médias, les conférences de presse au bon moment, le manifeste des curés, la crise d'Octobre, ... Tout contribuait à alerter l'opinion publique nationale sur la gravité de la situation. Ce fût également la période de la spontanéité, de l'imprévisibilité, voire de l'improvisation de ses dirigeants. L'organisation était rudimentaire et souple : des comités de citoyens dans chaque village que l'on pouvait consulter et faire réagir rapidement. Les acquis se sont soldés essentiellement par la mobilisation des paroisses et la mise en place des structures.

Après huit mois de négociations et de manifestations, les représentants gagnaient leur cause et le gouvernement acceptait finalement un premier projet au coût de 1,2 M\$. Le **Fonds de recherche Forestière de l'Université Laval (FRUL)** a alors été mandaté par la population pour effectuer une étude de rentabilité concernant l'exploitation de la forêt et concevoir une structure d'autogestion afin de parvenir à une meilleure exploitation des ressources naturelles et de bénéficier des nouveaux apports scientifiques. L'objectif du projet était de créer 160 emplois. C'était la première fois qu'un gouvernement reconnaissait la participation de la population dans les prises de décision qui la concerne. Les membres d'O.D. I auront été consultés à toutes les phases de conception et d'exécution du projet et impliqués dans la gestion des ressources, en coopération avec le ministère des Forêts.

Devenant de plus en plus controversé en tant que promoteur de l'autonomie locale, le ministre De Bané, de même que le curé Banville, ont étendu leurs efforts pour soutenir les paroisses autour de Rimouski, de Rivière-du-Loup et du Témiscouata dans l'organisation d'un deuxième mouvement. Sous le leadership du curé Jean-Marc Gagnon, d'Esprit-Saint, 27 municipalités se sont regroupées. L'O.D. II s'est amorcé par une manifestation appuyée par 6 000 citoyens qui tentaient d'attirer l'attention des gouvernements sur les problèmes régionaux en vue d'obtenir des supports pour le développement de l'industrie forestière. Un second projet a alors vu le jour. Il

<sup>9</sup> Il parcourait la région en caravane pour rencontrer les gens.

interpellait aussi le FRUL pour le développement de 500 milles de forêt dans l'arrière-pays du Bas-saint-Laurent. Afin d'obtenir le soutien financier nécessaire, les citoyens se sont lancés dans de nouvelles manifestations et négociations, toujours appuyés par De Bané qui clamait que la force d'un projet passait par le nombre de personnes qui y adhéraient. Le gouvernement allait ainsi ouvrir de nouveau ses goussets et y sortir 200 M\$.

Pendant que les O.D. I et II sont orientés vers la sylviculture, l'O.D. III voyait plutôt à revaloriser le secteur des pêcheries.

Ainsi, après avoir implanté des structures d'aménagement forestier de 1970 à 1975, les O.D. ont continué à se battre contre la fermeture déguisée des paroisses qui se traduisaient par la fermeture des écoles, la mise en faillite des petits agriculteurs, la détérioration des services sociaux. Le défi de l'organisation était toujours actuel. Une organisation qui prend en charge tous les problèmes (écoles, services, emplois) — pas seulement la forêt — pour que la résistance se poursuive. Une organisation où les gens s'impliquent encore davantage pour relever le défi de la gestion du territoire.

La base même des interventions des O.D. était le pion bien placé ; le fonctionnaire qu'on vient à bout coincer pour faire passer l'affaire. C'est de cette façon que les citoyens ont forcé le gouvernement à débloquer les fonds pour les interventions du FRUL. La stratégie de refuser les intermédiaires (la technocratie de Rimouski ou de Québec) au sein des négociations a toujours été collée aux O.D. Mais, si cette arme avait encore sa place, elle a dû alors être jumelée à une approche plus éducative au sein de la population (l'important travail sous-terrain de l'éducation). En 1976, cette volonté s'est traduite par la mise en place de comités afin de mener une lutte plus efficace et plus près des besoins de la population : Forêt, Éducation-information, Éducation des adultes, Anti-fermeture d'écoles, Agricole, du Maintien des services, des Femmes. Des tournées des paroisses, la mise sur pied d'une série de cours et d'une fête populaire, des soirées d'information, l'étude de documents, la présentation de vidéos se sont multipliés. Un outil d'information a également été mis sur pied en 1976 par l'O.D. I. *La voix du peuple* fournissait l'information nécessaire à l'action menée par les différents comités d'O.D. pour empêcher la fermeture des villages.

À ce moment, les dirigeants voulaient surtout s'occuper de la vérité, de la connaissance et de la compréhension des enjeux actuels et futurs par la population. L'urgence d'innover en regard des modalités de gestion populaire était évidente : gestion mixte, co-gestion, autogestion, gestion classique ; et les dirigeants étaient convaincus que la prise en main du territoire passait de plus en plus par des types d'expériences gestionnaires. Ce qui a été perdu en puissance a été gagné en vérité.

L'histoire des O.D., c'était aussi l'arrivée du parti québécois et d'éléments de l'extrême gauche ; les marxistes-léninistes sont apparus ! Parler de révolution armée alors que le terrain des O.D. s'inscrivait dans un climat de survivance, ce n'était pas le niveau de lutte de la masse.

### **1.5 Les rapports entre l'État et le mouvement de l'Est**

Le rapport entre l'État et le mouvement s'est noué autour de la politique de relocalisation, puis s'est articulé autour d'un changement dans la politique forestière. Mais le sens que porte les luttes du mouvement de l'Est est multiple : refus de la désarticulation sociale qui détermine la politique de l'État pour la population de l'arrière-pays, défense de l'emploi, revendication du droit au travail en opposition à la dépendance, affirmation du désir de maintenir la vie régionale, revendication d'autonomie dans l'aménagement des ressources.

Le mouvement s'est auto-défini par l'appropriation du concept d'aménagement intégré des ressources, concept emprunté au discours technocratique qui exprimait l'intention de favoriser l'utilisation harmonieuse et polyvalente de la forêt. Le mouvement a élargi ce concept en y intégrant la notion de contrôle par la population de l'aménagement de ses ressources ; il l'a également confronté au type de développement préconisé par les gouvernements : faire de la région une grande terre à bois entourée d'un sentier touristique!

Pour répondre au mouvement d'opposition suscité par les O.D., le gouvernement a tout d'abord ralenti l'application de sa politique de fermeture des paroisses, puis il a défini une relocalisation moins coercitive à faire



sur une base volontaire et individuelle. Cette deuxième politique de relocalisation — qui identifiait des centres agro-forestiers comme nouveaux lieux d'accueil pour les relocalisés — a continué à alimenter le mécontentement en opposant les municipalités désignées et les non désignées. Cette désignation a été complétée, sous la pression de O. D., par un découpage territorial de treize unités d'aménagement de la forêt privée, découpage qui a servi de base d'identification à quatre Sociétés d'exploitation des ressources (SER) et à neufs groupements forestiers.

Il apparaît que le mouvement populaire de l'Est affirmait un nouveau modèle de développement encore marginal, mais suffisamment élaboré pour faire bouger l'État. D'ailleurs, bien que déséquilibré, le rapport de force entre l'État et le mouvement s'est avéré suffisamment établi pour que soit légitimée et irréversible la négociation entre eux.

## 1.6 Les sociétés d'exploitation des ressources

Les SER et les groupements forestiers de l'Est, mis en place en 1974-75, couvraient alors 6,7 % du territoire québécois et accaparaient 60 % des subventions gouvernementales accordées pour l'aménagement de la forêt privée. Les SER ont constitué le gain principal des O.D. (la négociation avec le gouvernement dura toute l'année 1973) et aussi la concession principale du gouvernement aux revendications populaires. Ces structures — à mi-chemin entre la compagnie et la coopérative — regroupent des propriétaires de boisées visant à améliorer leurs lots par des techniques sylvicoles, à l'aide de subventions gouvernementales. Pour les SER, les principales difficultés ont consisté à vaincre l'approche sectorielle cloisonnée de l'appareil gouvernemental et à se faire reconnaître comme maître d'œuvre dans le cadre d'un processus d'aménagement intégré de ressources. D'ailleurs, les SER doivent lutter à chaque année pour la négociation de leur budget et elles tentent avec difficulté de déborder l'exploitation forestière et de susciter des projets agricoles et touristiques.

L'objectif principal de la nouvelle politique forestière, qui s'élaborait à cette époque, visait essentiellement à refaire un plan d'approvisionnement rationnel (le moins cher possible) pour les usines de pâtes et papier. La rétrocession en constituait le moyen principal. Du côté de la forêt privée, le gouvernement fournissait un support au reboisement en favorisant le groupement des propriétaires (groupements forestiers) de manière à exercer un meilleur contrôle de l'utilisation des argents. Le point faible de cette réforme était lié aux contraintes fixées par l'appropriation privée de l'exploitation de la ressource forestière par les grandes compagnies de pâtes et papier. L'histoire a repéré, dans l'évolution de ces stratégies gouvernementales, une volonté de plus en plus grande de récupération et de contrôle.

Les SER n'ont pas obtenu le pouvoir réel de faire de l'aménagement intégré. De plus, même si les superficies agricoles et forestières à l'intérieur des limites municipales étaient aménagées intensivement — ce qui était l'objectif des SER — celles-ci ne pourraient fournir des emplois annuel qu'à 11 % de la main-d'œuvre en quête de travail dans la région.

## 1.7 D'autres acquis du mouvement populaire de l'Est

Par l'action du BAEQ, une modernisation des secteurs de base traditionnels de l'économie régionale a été réalisée, notamment par le processus de consolidation des terres agricoles. En regard des infrastructures, le réseau routier a été amélioré (notamment la route 232 entre Cabano et Rimouski), des circuits touristiques ont été aménagés et des parcs industriels ont été créés.

Somme toute, il est généralement convenu que la retombée la plus significative de l'opération aura été la *naissance d'un phénomène qui est de l'ordre des valeurs et de la culture, la naissance d'une conscience régionale élargie à l'ensemble du territoire* de l'Est du Québec. Cet héritage culturel est associé à l'expérience d'animation sociale du BAEQ et est toujours perceptible aujourd'hui.

Ainsi, le pouvoir régional de l'Est se traduit par les O.D., les SER, le JAL, le comité mixte Basques-Neigette, mais il réfère également à des organisations comme : la Coopérative agricole du Bas-Saint-Laurent, l'Union des producteurs agricoles, les Pêcheurs-Unis, l'Union des producteurs de bois ; Radio-Gaspésie, l'Étoile filante,

Radio-JAL, la troupe Des gens d'en bas, le théâtre en rang, la Grande Ourse, la Culturelutte, la Voix du peuple, le Groupe de recherche interdisciplinaire en développement de l'Est du Québec ; de même qu'à des initiatives telles : les bases de plein air de Pohénégamook, de Saint-Damase et de Trinité des Monts ; les huiles essentielles Jalles, les Maraîchers populaires à Les Hauteurs, la Coopérative d'aménagement des ressources du Transcontinental, la scierie de St-Léon-Légrand, l'imprimerie autogérée Les Associés de Rimouski, le projet de conserverie de St-Charles, Les Ateliers de menuiseries d'Esprit-Saint inc. Toutefois, plusieurs de ces expériences sont aujourd'hui disparues.

Le pouvoir régional de l'Est, c'est aussi des luttes engagées comme celle d'Esprit-Saint pour l'obtention d'un permis de coupe pour la scierie locale (droits de coupe dans les 35 milles carrés), celle du déclubage des 106 milles carrés, celle de Cabano pour la cartonnerie, celle de Trinité-des-Monts contre la fermeture de son école secondaire et celle de Val-Brillant pour la construction d'une usine de pâtes et papier. Des luttes qui ont eu des répercussions bien au-delà de la région, notamment dans le dossier de l'assurance-chômage, celui des conditions des travailleurs forestiers et des coupures dans la distribution du courrier en milieu rural. Aussi, il est intéressant de souligner qu'en 1986, cette conscience régionale élargie a généré, à Esprit-Saint, la naissance du mouvement national *Dignité rurale du Canada*.

De plus, la *multitude de structures régionales issues du milieu est notable* et, dans bien des cas, elles ont constitué une première à l'échelle du Québec avant de s'étendre par la suite à d'autres régions. En ce sens, le COEB, créé en 1957, peut être considéré comme le premier conseil régional de développement au Québec. Et, au cours de la période qui a suivi le BAEQ, de nombreuses autres organisations sont nées : Conseil des loisirs de l'Est du Québec, Conseil des communications de l'Est du Québec, Conseil de l'environnement de l'Est du Québec, Conseil de la culture de l'Est du Québec. Sans oublier l'Université du Québec à Rimouski qui a su profiter de la politique de décentralisation universitaire à l'origine de la création de l'Université du Québec. Ces divers organismes jouent souvent un rôle de dirigeants par rapport aux organismes similaires des autres régions du Québec ; certain parlant même de la «mafia de l'Est» !

## 1.8 Des interventions militantes

### Le dossier Esprit-Saint —

Avec les études du BAEQ, il a été analysé que le village n'avait pas de potentiel agricole, mais une vocation forestière. En préconisant le travail en forêt, le gouvernement obligeait par le fait même le démantèlement des unités agricoles. Ainsi, décidée à ne pas mourir, la communauté d'Esprit-Saint a réalisé qu'elle n'avait d'autres choix que de créer des emplois sur place. En 1973, une première demande est adressée au ministère des Terres et Forêt (MTF) pour l'obtention d'un droit de coupe sur la forêt publique. Le ministre de l'époque a alors convenu avec la population que la coupe de bois serait autorisée si les gens de la place pouvaient compter sur un moulin à scie. C'est alors que les énergies se sont concentrées autour de l'édification d'un moulin qui apparaissait comme la solution pour occuper pleinement l'espace. Les citoyens se sont donc cotisés<sup>10</sup> et mobilisés ; en 1974, le moulin est achevé de construire au moyen de corvées. Mais la lutte ne faisait que commencer. Premièrement, ils se sont battus pour obtenir un permis d'exploitation. Puis, ils se sont battus pour obtenir le retrait du permis d'exploitation pour le secteur des 30 milles carrés qui était détenu par une compagnie privée (la compagnie Lagacé). Finalement, par leur lutte, ils revendiquaient que la forêt de leur territoire soit exploitée par eux de manière rationnelle.

En 1977, le tournage d'un film — produit en région avec la collaboration de Communication-Québec — sur les revendications d'Esprit-Saint a constitué un moyen important pour soutenir les batailles de cette population. Retenant principalement les aspects du pillage de la forêt et de l'impact du moulin, le film *Une forêt pour vivre* s'est acharné à constituer une preuve et à donner la parole aux gens pour comprendre les luttes qui se passaient dans l'arrière-pays. Une solidarité et une confiance de fer s'est soudée entre l'équipe du film et le comité de citoyens. L'expérience a permis de réaliser que les citoyens peuvent parler et que leur voix a une force. C'est une

---

<sup>10</sup> 23 personnes ont investis 1 000 \$ alors que la part d'un certain nombre était de 500 \$ ou moins, de la main-d'œuvre ou des matériaux.

des premières fois que les gens ont pu s'exprimer et critiquer ouvertement le gouvernement, d'une part, et une situation de pillage par une industrie capitaliste, d'autre part. Devant une foule de 600 personnes provenant d'un peu partout, le document, de même que les revendications du milieu, ont été présentés au ministère des Terres et Forêt, à l'OPDQ et aux députés, en septembre 1977. La population sentait que ces revendications n'étaient pas uniquement paroissiales, mais qu'elles collaient à la réalité de l'ensemble de la région et même de la province. Deux semaines plus tard, lors de la séance publique suivante, le député Alain Marcoux propose, devant un auditoire encore plus nombreux, la mise sur pied d'un Fonds forestier pour faire de l'aménagement sur les terres publiques. Un nouveau délai de quatre semaines est accordé aux dirigeants politiques en exigeant, d'ici là, le retrait de la compagnie Lagacé jusqu'à la mise sur pied du Fonds. Finalement, le 5 novembre, suite à des séances de négociations ardues, une entente verbale est survenue entre les deux parties concernant l'obtention d'un permis d'exploitation mixte : permis d'exploitation d'une usine à bardeaux (4 machines à bardeaux pour 14 emplois et 200 jours ouvrables) et permis de scierie complémentaire en forêts publique et privée (7 emplois, 60 jours ouvrables + 7 emplois et 100 jours ouvrables dans la forêt). En ce qui concernait les 30 milles carrés, les gens d'Esprit-Saint laissèrent le gouvernement agir pour la libération de ce secteur dans les plus brefs délais et pour la mise en place du Fonds forestier.

### **Le cas du JAL —**

St-Juste, Auclair et Lejeune forment une enclave isolée à l'est du lac Témiscouata. La Coopérative de développement intégré des ressources — qui a reçu le nom de JAL — représente le sursaut collectif d'une population d'à peine 400 cents familles qui s'est prise en main, collectivement, pour gérer les ressources de son territoire par la mobilisation la plus large possible de toutes ses ressources humaines : épanouissement des talents et développement du sens des responsabilités. Après 16 mois de négociation, le JAL a obtenu sa charte de coopérative et a été reconnu comme maître d'œuvre du développement et de l'aménagement intégré de son territoire ; ce que les SER n'ont pas réussi à obtenir. Le JAL c'est ainsi une conscience et une volonté collective investies dans un projet et dans une action d'organisation de l'espace, de la vie économique et sociale. C'est la mise en place d'une forme de société nouvelle qui se veut maîtresse de ses ressources autant que de son propre devenir.

### **1.9 L'Est du Québec aujourd'hui**

Bientôt vingt ans que le BAEQ a déposé son Plan d'aménagement ; qu'en est-il de la situation économique de l'Est du Québec ? De toute évidence, les disparités régionales persistent. Le revenu moyen des ménages est toujours parmi les plus faibles au Québec. Selon l'Atlas du Bas-Saint-Laurent<sup>11</sup>, il atteignait 40 445 \$, en 2000, comparativement à 49 998 \$ pour le Québec. En regard du taux de chômage, il est deux fois plus élevé que pour l'ensemble du Québec (16,1 % versus 8,2 %). Mais, de tous les facteurs négatifs, le plus lourd de conséquence est associé aux pertes démographiques (349 000 habitants en 1961 ; 325 800, en 1971 ; 318 665, en 1976 ; 315 281, en 1996 ; 202 024, en 2004<sup>12</sup>).

Certains attribuent à l'absence de volonté politique ce portrait peu reluisant qui persiste dans la région. Cette impasse pose tout le problème du pouvoir régional et nous renvoie au pouvoir populaire. L'opposition entre la conception sectorielle du développement prônée par les gouvernements — et les ministères — et la conception intégrée du développement souhaitée par les organismes de la base cache, depuis toujours, une *lutte de pouvoir*.

Si, avec les suites du BAEQ, le monde rural en général a cessé d'être considéré comme le résidu d'une culture traditionnelle en voie de disparition, l'appropriation du territoire représente un défi encore entier et les combats contre les fermetures d'écoles et la réduction des services traduisent une résistance permanente. Les luttes de l'arrière-pays sont devenues un symbole des luttes régionales et les combats continuent.

---

<sup>11</sup> [www.atlasbsl.uqar.qc.ca](http://www.atlasbsl.uqar.qc.ca)

<sup>12</sup> À partir de 1971, les données sont tirées de : [stat.gouv.qc.ca](http://stat.gouv.qc.ca)